

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES

Séance du 08 octobre 2020 à 19h00 heures

Salle des commissions de la Maison Palinzarde

Représentants des autorités communales :

Mme Sandrine LARGEY BOTTI

MM. Pierre JOLLIET (Municipal) et Marc VERAGUTH (Président)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement :

Mmes Anne-Laure REYMOND et Antoinette SCHWITZGUEBEL

M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Vanessa RANDEWIJK

MM. Yann LAVANCHY et Benjamin MIGY

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie d'Etablissement :

Mmes Virginie GUISAN (CAP), Sandrine RAMÒ (AAEE) et Céline PELET (Médecin scolaire)

1) Bienvenue

Le Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette séance. Trois personnes sont excusées.

2) Communications de la direction des écoles

La direction informe que depuis le début de l'année scolaire, le Canton a pris la même décision que l'Etablissement, soit de ne plus permettre les voyages d'étude en avion. Les voyages d'étude avec d'autres moyens de transport que l'avion sont pour l'instant maintenus, sous réserve d'une décision à venir du Canton.

Grâce à l'appui et l'excellente collaboration entre la Commune et l'Etablissement, les camps seront pour la plupart au maximum maintenus. Les camps de ski auront lieu une classe à la fois, afin de permettre un accueil de qualité en toute sécurité et dans le maintien du respect des mesures sanitaires.

Les échanges linguistiques entre cantons sont aussi maintenus mais cela reste plus fragile que pour le reste des activités extras muros. En effet, les cantons où l'échange se passe pourraient prendre d'autres décisions que le canton de Vaud.

Concernant le projet LIFT (projet visant à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité), une enseignante a pris la responsabilité d'être référente pour les questions de liens avec le monde professionnel. Par contre, le Conseil de direction a décidé de sursoir d'une année le lancement du projet LIFT dans l'Etablissement. C'est un projet qui vise un certain nombre d'objectifs qui sont similaires à un autre projet qui lui va se mettre en place, qui est l'arrivée des éducateurs dans l'école. En effet, dès le 1^{er} décembre, un éducateur à 30% sera engagé dans l'Etablissement.

Le projet des déchets sur le site de Bois-Murat va être traité par le conseil des délégués et va démarrer après les vacances d'octobre. C'est un projet conduit par les élèves avec un tournus de classes qui vont s'occuper de ramasser les déchets et construit avec les services de conciergerie. Il s'agit là d'un projet concret mis en place sur l'initiative des élèves.

Covid-19 : Depuis le début de l'année, l'Etablissement a constaté une situation d'élève confirmée positive mais aucune au niveau des enseignants. Autrement plusieurs cas de quarantaines. Il n'y a pas eu de fermeture de classe à Epalinges. Les mesures d'hygiène sont pleinement appliquées, que ce soit en classe et au réfectoire.

Suite au retrait du préavis sur le WIFI, l'Etablissement a contacté les représentants de la DGEO afin de faire le point sur la situation à Epalinges. Le préavis permettait le déploiement du WIFI dans toutes les classes mais ne permettait pas d'être qualifié « d'école numérique ». Finalement ce retrait a permis de mieux reculer pour mieux sauter. L'idée est maintenant de travailler sur un projet qui intègre le déploiement du WIFI et l'installation de l'affichage numérique frontal pour que l'ensemble des salles de classe soient équipées d'ici 2022. Il y aura tout un processus politique à conduire mais cela voudra dire que d'ici deux ans, l'ensemble des écoles d'Epalinges va basculer d'un coup dans l'école numérique. Il y aura des enjeux financiers et politiques. Le financement de l'Etat va concerner le WIFI et le numérique. Une fois l'installation terminée, le gros avantage est que les enseignants seront tous formés en même temps sur les mêmes logiciels. Un nouveau préavis sera prochainement soumis au Conseil communal.

3) Adoption du procès-verbal de la séance du 05 décembre 2019 et du 10 juin 2020

Les procès-verbaux n'appelant quelques remarques de formes, ils sont approuvés à l'unanimité.

4) Concept 360 à Epalinges

Le Concept 360 a pour but de revisiter la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Le 10 novembre aura lieu une présentation destinée aux différents acteurs de l'école, avec pour objectif la présentation du projet, sa philosophie et la démarche envisagée avec les différentes étapes. L'Etablissement tiendra informé l'ensemble des partenaires, dont le CE, des démarches, de l'évolution et des éventuelles décisions. Le Concept 360 doit entrer en vigueur pour la rentrée 2022. Le Canton a fourni un concept cadre avec 4 niveaux, chaque établissement à la responsabilité d'en établir sa propre déclinaison.

5) Accueil parascolaire des 10-12 ans

Un projet d'accueil parascolaire des 10-12 ans, qui s'intègre dans la loi sur l'accueil de jour, doit être mis en place. Ce projet pilote devait être fait pour la rentrée scolaire 2020 mais le Covid l'a retardé. Il devrait être mis en place lors de la rentrée scolaire 2021. Dans cette démarche, il y a une volonté de travailler sur l'autonomie des enfants.

En ce qui concerne l'accueil parascolaire jusqu'à dix ans, Epalinges est tout à fait dans le cadre imposé.

Pour les 10-12 ans, un système performant est déjà en place, les enfants bénéficient d'un accueil parascolaire professionnel, entre 12h et 14h.

La Municipalité a travaillé en collaboration avec le CAP et l'AAEE pour établir un projet écrit et motivé destiné à l'OAJE où sont repris les aspirations de ces enfants. Ce qui se fait actuellement plait et satisfait. L'idée est que les enfants s'inscrivent au réfectoire via le logiciel actuel. Une charte sera rajoutée, signée des parents et des enfants, informant des règles à suivre et du comportement à avoir. Il est souhaité que les parents ouvrent le dialogue avec leurs enfants.

L'offre est très large entre 12h-14h, il y a le CAP, la bibliothèque et les devoirs surveillés. La prestation offerte après le repas est gratuite.

Concernant l'après-midi, il y a déjà une animation prévue par le CAP. Pour l'accueil de 15h30-18h, le point d'entrée est les devoirs surveillés (payant) et l'enfant bénéficie ensuite de l'animation et de l'accueil mis gratuitement à disposition. Dans tous les cas, ce sont les parents qui restent responsables. La Municipalité peut compter sur l'appui de la direction de l'Etablissement, ce qui donnera du poids à la démarche. Le CAP a pu mettre en place un nouvel espace qui propose une activité pour les 7-8P, en collaboration avec les bibliothécaires.

En cas d'approbation de ce projet pilote par l'OAJE, la commune bénéficierait de subventions.

6) Rapport de la soirée des parents

Cette soirée est organisée par les représentants des parents d'élèves du Conseil d'établissement. Elle a pour but de traduire et de rapporter au mieux les besoins et les souhaits des parents en matière scolaire.

La dernière séance a eu lieu en octobre 2019. Divers points ont été évoqués comme la mobilité douce, des zones 30 aux alentours des écoles, les patrouilleurs scolaires, le périmètre scolaire, supervision pour les 10-12 ans, le numérique en classe, les cours de cuisine pour les VG et pas pour les VP, les travaux du chantier de Bois-Murat, les annonces d'absences et les horaires de classe. Le procès-verbal de cette séance, avec les points précis traités est à disposition sur le site internet de la commune.

7) Retour « PICSAJ »

« PICSAJ » est la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse. Lors de la dernière séance début 2020, divers sujets ont été présentés dont le Concept 360, la présentation du travail effectué à Moudon par des travailleurs de proximité, le travail fait par Ciao.ch avec un volet très intéressant sur la santé psychique des enfants et des jeunes qui a permis de démontrer que se sociabiliser et vivre des activités de groupe était indispensable pour le bon fonctionnement psychique des enfants.

La présentation des travailleurs sociaux de proximité de Moudon a démontré qu'il y a vraiment un sens d'avoir une collaboration directe entre la police de proximité et l'école. Les collaborations qui se font à l'école et en dehors sont vraiment profitables pour les jeunes.

D'ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2020, un travailleur social de proximité a été engagé à Epalinges. Son mandat consiste à apporter du soutien individuel aux enfants et jeunes adultes de la commune que le CAP n'était pas à même de donner. Il a un bureau qui se trouve au collège de l'Ofréqaz. L'idée est qu'il puisse aller à la

rencontre des jeunes de la commune dans l'espace public. Il est là pour créer des liens avec les jeunes qui rencontrent des situations compliquées. M. Frédéric Rebaud fait partie intégrante de l'équipe du CAP et a également été intégré à l'observatoire de la cohabitation. Il sera l'invité du CE lors de la prochaine séance afin de nous présenter son travail.

5) Divers et propositions individuelles

La qualité des menus du réfectoire est abordée suite à une demande de certains parents d'élèves. Le Conseil d'établissement va faire un point de situation après une visite des cuisines de Concordance, afin de faire un retour aux parents concernés.

Prochaine séance : jeudi 27 mai à 19h00

Ordre du jour :

Retour Concept 360

Retour accueil parascolaire OAJE

Retour visite cuisines Concordance

Invitation M. Frédéric Rebaud – travailleur social de proximité

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'Assemblée pour sa participation et clôt la séance à 20 h 55.

Epalinges le 24 mai 2021

Secrétaire : Fabienne GHEZA